



**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République**  
**Palais de l'Élysée**  
**55, rue du faubourg Saint-Honoré**  
**75008 PARIS**

Paris, le 7 janvier 2021

Objet : avenir d'EDF et du service public de l'électricité

Monsieur le Président,

Devant l'imminence d'une crise économique et sociale majeure qui plonge d'ores et déjà de plus en plus de Français dans la précarité, la période que nous vivons exige un retour aux valeurs fondatrices de la République. Cette situation inédite nous rappelle l'impératif de solidarité et de souveraineté nationale, l'exigence de protection due par la Nation à ses citoyens et la nécessité de la continuité des services publics.

Nos quatre confédérations syndicales partagent avec l'intersyndicale regroupant l'ensemble des fédérations syndicales représentatives dans les Industries Électriques et Gazières cet impératif de défense des services publics. Comme la santé, l'éducation nationale et d'autres, l'énergie est à l'évidence un bien indispensable à la vie de chacun et de la société.

Dans cette perspective, l'électricité est tout sauf un bien comme les autres. C'est un bien essentiel dont l'accès doit être garanti à chacun, notamment aux plus démunis. Face à l'urgence climatique, l'impératif de lutte contre le dérèglement climatique et l'enjeu de préservation de l'habitabilité de la planète, il est crucial de réussir l'accroissement de la décarbonation d'un grand nombre d'usages énergétiques. A ce titre, l'électricité est un des premiers vecteurs d'une société bas carbone, socialement responsable, résiliente, souveraine et inclusive.

La crise sanitaire qui nous éprouve depuis le printemps a été révélatrice de nos dépendances et rappelle l'exigence de souveraineté pour les biens essentiels. Elle confirme le besoin de retour aux choix publics et aux fondamentaux de la Nation et de l'Europe que sont la primauté de l'intérêt général, le sens du long terme et l'intervention de la puissance publique au service de tous.

CFDT : boulevard de la Villette 75955 PARIS Cedex 19  
CFE-CGC : 59, rue du Rocher 75008 PARIS  
CGT : 263, rue de Paris 93516 MONTREUIL Cedex  
FO : 141, avenue du Maine 75014 PARIS



C'est dans cette perspective que nous souhaitons vous faire part de notre vision quant à l'avenir de l'électricien public qu'est EDF et au rôle central qu'il doit pouvoir jouer au service des orientations énergétiques du pays, de la neutralité carbone, de la politique industrielle, du service public et de la souveraineté du pays. La mission d'EDF, qui fêtera cette année ses 75 ans de service public et d'engagement au service de la Nation, c'est de répondre à tous ces enjeux, mais c'est aussi et surtout d'être mobilisée quotidiennement au service de l'approvisionnement électrique des Français, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, avec une égalité de traitement mais aussi une maîtrise, une efficacité et un professionnalisme incontestables.

Nous sommes dès lors plus que jamais convaincus que l'avenir du système électrique et donc d'EDF, c'est tout d'abord le retour à un cadre économique guidé par la gestion des biens communs. L'avenir d'EDF, c'est aussi d'investir massivement dans la prochaine décennie pour garantir la sécurité d'approvisionnement électrique du pays. Ces investissements massifs à venir exigent de régler la question de ses fonds propres, de sa dette et de sa sous-rémunération chronique depuis la fin des années 1990.

Quelques jours après un Conseil Européen qui a consacré la nouvelle ambition climatique de l'Union Européenne, nous n'oublions pas le rôle majeur joué par le parc de production électronucléaire d'EDF en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>, comme pour la sûreté des systèmes électriques français et européen. Pourtant, ce service bas carbone apporté par le parc nucléaire français à l'ensemble de l'Europe et sa valeur assurantielle pour la sûreté électrique européenne ne sont ni reconnus ni rémunérés, ce qui ne permet pas, dans le cadre réglementaire actuel, d'assurer l'équilibre économique d'EDF. Et le développement des énergies renouvelables électriques en Europe ne s'avère possible que parce qu'il repose sur la flexibilité des capacités pilotables du parc de production français.

La technologie nucléaire, comme vous venez de le rappeler lors de votre déplacement au Creusot, est un élément central pour la souveraineté nationale. A ce titre, et tant au regard des enjeux environnementaux et de sécurité, elle impose à l'évidence une intervention publique forte. Nous revendiquons donc pour le nucléaire le meilleur cadre économique possible pour permettre à la fois la couverture des coûts mais aussi la reconnaissance de son rôle dans la décarbonation et la sûreté du système électrique. Ce cadre est essentiel au financement des investissements dans la prolongation du parc nucléaire. Dès lors, nous soutenons la mise en œuvre d'un service d'intérêt économique général (SIEG) européen qui tienne compte de l'ensemble des services apportés par le parc nucléaire français et qui pourrait s'appuyer sur une révision et une refondation du traité européen dit Euratom entraînant tous les Etats-Membres qui souhaitent investir dans cette technologie.

De plus, si les échanges actuels avec la Commission européenne envisagent des voies de sortie au contentieux en cours sur l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques par le biais de la création d'une quasi régie sous une filiale propre à EDF dite Azur, nous restons extrêmement prudents face aux dispositions de l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 qui laisse peu de marges de manœuvre pour conserver cette entité, tant par sa gouvernance que son périmètre, au sein d'un Groupe EDF dit intégré. Nous sommes tout



aussi vigilants quant à tout scénario qui ferait fi de l'ensemble des usages de l'eau et qui mettrait fin à l'optimisation qui a été réalisée par EDF depuis 75 ans au sein de son outil intégré de production au service des citoyens et de l'économie français. Sur ce sujet aussi, l'établissement d'un SIEG à l'échelle nationale ou européenne doit pouvoir être étudié comme une solution pertinente permettant d'éviter la concurrence dans le secteur hydroélectrique français.

Dans ce contexte, nous tenons à vous rappeler que les salariés du Groupe EDF viennent à trois reprises de se mobiliser fortement, comme ils l'avaient déjà fait deux fois à l'automne 2019, contre la désintégration de leur entreprise. Cette mobilisation sociale démontre le profond rejet d'un projet conçu avant la crise sanitaire sur des fondamentaux strictement financiers et de concurrence mercantile. Cette mobilisation est d'autant plus porteuse de sens que les salariés n'ont pas hésité, à plusieurs reprises, à défendre leur vision de l'intérêt général dans le secteur électrique et des intérêts d'EDF auprès de la Commission européenne. Cette mobilisation, nous vous demandons donc de l'entendre et d'en tenir compte.

Les promoteurs du projet dit Hercule conditionnent la mise en place du projet de nouvelle régulation du nucléaire à une réorganisation du Groupe EDF qui conduit de facto à son démantèlement, à sa désoptimisation et à la fin de la vision intégrée de l'électricité. L'argumentaire avancé pour justifier un tel projet consiste à le présenter comme une exigence de la Commission européenne. Des derniers échanges que nos fédérations ont pu avoir avec celle-ci, nous apprenons qu'il n'en est rien à ce stade.

Le montage envisagé dans le projet Hercule repose en outre sur la création d'une structure capitalistique dite Vert, objet d'une introduction en bourse prélude à une privatisation que rien n'interdira à l'avenir. Cette structure, inspirée du modèle « magique » d'Enel en Italie, fait fi, entre autres, des différences fondamentales entre la France et l'Italie en matière de régulation et de propriété des réseaux de distribution. C'est pourtant oublier un peu rapidement qu'en France, la distribution d'électricité repose sur un équilibre entre concession locale et monopole national de concessionnaire obligé, comme c'est oublier les spécificités de l'organisation du service public de l'électricité dans les départements d'Outre-Mer. Ce modèle français de la distribution publique d'électricité fondé sur l'histoire et la présence des collectivités locales devrait au contraire offrir l'opportunité, en toute transparence, de réfléchir à la mise en place d'un opérateur de dernier recours. Sa vocation serait de lutter contre la précarité énergétique, offrant ainsi un véritable droit à l'électricité et permettant de lutter contre l'explosion des coupures d'électricité et la fracture numérique qui en découlent.

Si nous partageons votre volonté de donner à EDF les moyens d'investir dans le modèle français de transition énergétique, comme l'a rappelé le Premier Ministre le 15 décembre dernier à l'Assemblée Nationale, nous considérons que le projet Hercule actuellement à l'étude ne répond en rien aux exigences de notre époque et à l'avenir de nouvelles générations. Ce projet ne règle pas la question de la faiblesse endémique des fonds propres d'EDF depuis sa transformation en 2004 d'EPIC en SA alors même qu'EDF va devoir investir dans la décennie qui vient près de 100 milliards d'euros dans le système électrique français. Il ne répond pas à



la question des moteurs de l'endettement de l'entreprise et du portage de la dette, ni à la sous-rémunération chronique dont souffre l'entreprise depuis la mise en place de l'AReNH. Ce projet ne répond enfin en rien à la question du financement du renouvellement du parc nucléaire français alors même que c'est une question centrale pour l'avenir de la filière nucléaire française et ses plus de 220 000 salariés.

C'est la raison pour laquelle, comme les salariés du Groupe d'EDF et leurs fédérations syndicales, nous vous demandons de renoncer à ce projet, d'ouvrir un véritable débat pour bâtir ensemble l'avenir de l'électricien national EDF, opérateur de la Nation, et de véritablement lui donner les moyens d'investir.

Nous demandons d'autant plus l'ouverture de ce dialogue que les salariés et leurs représentants ont jusqu'à présent été privés de tout débat sur l'avenir de leur entreprise, alors même que c'est bel et bien l'engagement des salariés qui a permis et permet encore aujourd'hui d'écrire la formidable histoire d'EDF.

Puisque l'avenir énergétique du pays est intimement lié à celui d'EDF, il nous paraît indispensable que son avenir et sa mobilisation au service des enjeux énergétiques et climatiques du pays fassent l'objet d'un véritable débat social et démocratique.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Le secrétaire général de la CFDT

Laurent BERGER

Le Président de la CFE-CGC

François HOMMERIL

Le secrétaire général de la CGT

Philippe MARTINEZ

Le secrétaire général de Force Ouvrière

Yves VEYRIER